



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Don de plasma

Question écrite n° 17010

Texte de la question

Mme Sophie Blanc attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur les périodes de grande tension qui surviennent régulièrement en matière de don du sang et ce même si la France est autosuffisante. Car ce n'est pas le cas pour le don de plasma, dont l'Établissement français du sang (EFS) a le monopole de la collecte. Ce dernier cède ensuite ce plasma au Laboratoire français du fractionnement et des biotechnologies (LFB, détenu à 100 % par l'État), chargé de fabriquer des médicaments qui en sont dérivés. Depuis plusieurs années, les patients doivent subir un contingentement et des priorisations des médicaments dérivés du plasma et plus particulièrement des immunoglobulines. Les causes de cette situation sont la dépendance de la France à plus de 65 % des multinationales du fractionnement et la pression qu'elles exercent sur les instances sanitaires du pays. Leur modèle économique repose sur l'exploitation et la marchandisation des produits issus du corps humain de donneurs en grande précarité économique, les frontaliers mexicains et des personnes vivant dans des territoires défavorisés de l'Union européenne étant leurs publics cibles. Il faut rappeler qu'en France le don de sang est bénévole. La production de médicaments dérivés du plasma collecté par l'Établissement français du sang ne suffit pas à répondre aux besoins des patients français : « On importe 65 % de notre plasma des États-Unis d'Amérique. On n'est clairement pas autosuffisant. On met donc en place un plan plasma sur les 5 ans à venir pour essayer d'y remédier. C'est un enjeu de souveraineté sanitaire, doublé d'une question d'éthique puisqu'on achète un plasma qu'on ne rémunère pas en France », estime la représentante de l'Établissement français du sang. L'immunoglobuline, notamment, permet de traiter des maladies auto-immunes, comme la sclérose en plaques ou le diabète, ainsi que des personnes qui ont des déficits immunitaires à cause de certains cancers. Elle lui demande ce qu'elle compte faire pour aider l'Établissement français du sang à atteindre ses objectifs et rendre la France autosuffisante en matière de plasma.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Blanc](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17010

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 avril 2024](#), page 2776

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)